

BTS Tourisme

Mis à jour le 29 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Ce BTS est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BTS TOURISME. En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Unités certificatives (blocs de

Objectifs professionnels

A l'issue de la formation, le titulaire du BTS est en capacité d'informer et de conseiller les clients français et étrangers sur les prestations touristiques, de finaliser la vente et d'en assurer le suivi commercial. Il crée et promeut une activité touristique, accueille et accompagne les touristes. Enfin, il collecte, traite et diffuse l'information en lien avec le secteur du tourisme.

Contenu

Activités professionnelles : Accueil vente et suivi de clientèle en langue française et de langue étrangère, Accueil animation en langue française et en langue étrangère, Élaboration de l'offre touristique, Veille, Traitement et partage de l'information touristique.

Connaissances générales et techniques associées : Culture générale et expression, Communications en langues vivantes étrangères, Gestion de la relation client, Tourisme et territoire, Cadre organisationnel et juridique des activités touristiques, Mercatique et conception de la prestation touristique, Gestion de l'information touristique.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – espace numérique de travail.

BTS Tourisme

compétences) constitutives du diplôme :

U1 : Culture générale et expression
U2 : Communication en langue vivante 1 anglais et en langue vivante 2

U3 : Tourisme et territoire

U4 : Gestion de la relation clientèle touristique

U5 : Élaboration d'une prestation touristique

U6 : Gestion de l'information touristique

Unités facultatives :

Communication en langue vivante 3, Parcours de professionnalisation à l'étranger, Projet de spécialisation

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP37890](#)
- Code diplôme : 32033426

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minimas réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.

Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire de ce BTS peut travailler, en tant conseiller voyages, forfaitiste, chargé de promotion du tourisme, animateur dans un office de tourisme. Avec de l'expérience, il pourra évoluer vers les métiers de responsable d'office de tourisme, responsable d'équipe, responsable d'agence, chef de produit, directeur de centre.

Poursuite d'études : Possibilité de poursuivre en licence professionnelle Guide conférencier, licence professionnelle métiers du tourisme : commercialisation de produits touristiques, licence professionnelle métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires, licence professionnelle métiers du tourisme et des loisirs, licence professionnelle tourisme et loisirs sportifs.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
Ardennes : 06 13 02 47 51

BTS Tourisme

- Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
 - SIRET : 185 109 063 00031